

CONCOURS LITTÉRAIRE

Le personnel du secrétariat du Département d'études littéraires, avec le soutien du Département d'études littéraires, remettra un prix de 500 \$ à la gagnante ou au gagnant du Concours littéraire de l'hiver 2019. La lauréate ou le lauréat verra également son texte publié sur le site web du département.

À qui s'adresse le concours?

- Aux étudiantes et aux étudiants des programmes de baccalauréat en *Études littéraires* et des certificats en *Composition et rédaction françaises*, *Création littéraire* et *Scénarisation cinématographique*

Règles du concours :

- Être inscrit-e dans l'un des 4 programmes de premier cycle en Études littéraires au trimestre d'hiver 2019, peu importe le régime d'études
- Ne pas être un-e écrivain-e ou un-e scénariste de carrière
- Les auteurs-es ne peuvent soumettre plus d'un texte.
- Toute participation est individuelle (les textes écrits en collaboration ne sont pas acceptés).

Indications de base :

- La forme peut prendre celle d'un **essai**, d'une **fiction** ou d'un **dialogue**.
- Le format du texte est en Times New Roman, 12 points et à interligne 1.5.
- Les pages sont numérotées dans le coin supérieur droit, sauf la première page, sans numérotation.
- La page titre indique le nom de l'auteur-e, le code permanent et le titre.

Contraintes :

- Le texte doit compter 3 pages.
- Le texte doit s'inspirer d'un fait divers, réel ou imaginé.
- Le mot « UQAM » doit être mentionné au moins une fois dans le texte.

Date butoir et dépôt :

- Le texte devra être envoyé par courriel dans un fichier joint en format Word, à l'adresse suivante : lebeau.lyne@uqam
- L'objet du message devra obligatoirement comporter les éléments suivants : Nom de l'étudiant-e_Code permanent_Concours littéraire_H19.
- Tous les textes devront être reçus **au plus tard à 15 heures le 28 février 2019**.

L'annonce du résultat se fera en avril par courriel à la gagnante ou au gagnant, puis à tous les étudiants-es des programmes concernés.